

référence à l'arrêté du 21 décembre 2017 du ministère de la Culture et de la communication, le tarif à la ligne pratiqué en 2018 est de 4,16 € HT la ligne (mesure au lignomètre).

N°1672

Oratio
avocats

**O. FEYS - J. PINEAU -
O. TRESMONTAN**
2, rue de Montréal - BP 40336 -
49303 Cholet PPDC

GARAGE VRIGNAUD
SARL au capital de 8 000 €
Siège social :
93, route de la Roche
85800 St-Gilles-Croix-de-Vie
440 969 566
RCS La Roche-sur-Yon

Aux termes d'une délibération en date du 17/09/2018, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Guillaume Vrignaud de ses fonctions de cogérant à compter du 17/09/2018 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis, la gérance

N°1673
La directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4, quai de Versailles - CS 93503 - 44035 Nantes cedex 1, curatrice de la succession de M. HUMBERT Pierre décédé le 27/03/2013 à La Roche-sur-Yon (85) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 448012336/LR.

N°1674
DEFI'CUISINES
SARL au capital de 60 000 €
18, place du Champ de Foire -
85300 Challans
RCS 391 046 620 La Roche/Yon

**TRANSFERT
DU SIÈGE**

Par décision de l'assemblée générale du 17/09/18, il a été décidé de transférer le siège social au 30, rue des Artisans - 85300 Challans à compter du 17/09/18.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de La Roche-sur-Yon.
Pour avis

N°1675

CUMA DU CHATEAU - SOCIETE EN LIQUIDATION - N° Agrément 85- 1145 N°RCS 328 999 388. L'AGE réunie le 25/09/2018 a décidé la dissolution anticipée de la Cuma à compter du 30/09/2018. M. Brisseau Patrick demeurant à La Haute Bonnetière - 85250 St-Fulgent a été nommé liquidateur lequel dispose à cet effet des pouvoirs les plus étendus. Le siège de liquidation est établi à son siège social La Haute Bonnetière - 85250 St-Fulgent.

Pour avis, le liquidateur

N°1676

SCI LEVAN
Au capital de 1 500 euros
Siège social :
163, rue de la Clémentine -
85440 Talmont-St-Hilaire
RCS La Roche-sur-Yon
B 491 989 489

**AVIS DE CLOTURE
DE LIQUIDATION**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 septembre 2018, il résulte que :

La collectivité des associés a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé monsieur Patrick Godard de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et a constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon à compter du jour de ladite assemblée.

Pour avis et mention,
Patrick Godard, liquidateur

N°1677

FORMAAT.fr
Mandatire formaliste

**CAMPING
CARAVANING
LE LITTORAL**
SAS au capital de 320 032 euros
Siège social: Le Porteau - 85440
Talmont-St-Hilaire
RCS La Roche-sur-Yon
378 756 431

Aux termes de décisions unanimes des associés en date du 17/09/2018, il a été pris acte de transformer la société en SNC à compter du 18/09/2018, sans création

d'un être moral nouveau et de mettre fin aux fonctions de la présidence. Il a été nommé (i) la société SANDAYA HOLDING sise 39, rue de Washington - 75008 Paris, 819 750 340 RCS Paris en qualité de gérante. (ii) La société SANDAYA, sise 39, rue de Washington - 75008 Paris, 524 027 455 RCS Paris et la société SANDAYA HOLDING EXPLOITATION sise Camping Résidence du Campeur - Les Grands Châteaux de Villepey - RD 7 - 83370 St-Aygulf, 533 670 709 RCS Frejus, sont nommées en qualité d'associé en nom. (iii) La société SÔFAL, sise rue Nicolas Baudin - Sud Avenue 2 - 85000 La Roche-sur-Yon, 444 109 128 RCS La Roche-sur-Yon, CAC titulaire, conserve ses fonctions. Les associés ont décidé de mettre fin au mandat de CAC suppléant de M. Christophe Baillargeau. Il a été nommé, en qualité de Co-CAC titulaire, la société ERNST & YOUNG ET AUTRES sise 1-2, place des Saisons - Paris-la-Défense 1 - 92400 Courbevoie, 438 476 913 RCS Nanterre. Il a été décidé de modifier la dénomination sociale de la société en CAMPING LE LITTORAL. Modification au RCS de La Roche-sur-Yon.

N°1678

**AVIS D'ENQUÊTE
PUBLIQUE**
**PLAN LOCAL D'URBANISME &
MODIFICATION DU PERIMETRE
DE PROTECTION DES MOULINS
A VENTS DE BARBATRE**

Par arrêté du 24 septembre 2018, le Maire de Barbâtre a prescrit l'ouverture d'une enquête publique conjointe portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme et la modification des moulins à vents de la commune de Barbâtre.

Cette enquête se déroulera du lundi 22 octobre 2018, à partir de 9 h, au vendredi 23 novembre 2018 jusqu'à 17 h inclus. Monsieur Jean-Paul Christiny, gendarme en retraite, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur titulaire pour conduire cette enquête publique, par décision n° E18000179/44 du Président du tribunal administratif de Nantes en date du 17 juillet 2018.

Pendant la durée de l'enquête publique, les dossiers d'enquêtes seront déposés en format « papier », en mairie de Barbâtre, où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public.

Le dossier d'enquête pourra également être consulté sur un poste informatique en mairie de Barbâtre. Il sera également mis en ligne, pendant toute la durée de l'enquête publique, sur le site internet de la commune de Barbâtre à l'adresse suivante : www.barbatre.fr

Les dossiers seront accompagnés des avis obligatoires des autorités administratives, notamment environnementales. Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et

propositions sur le registre « papier », déposé en mairie de Barbâtre, où il sera tenu à sa disposition, aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public.

Celles-ci pourront également être adressées, par voie postale, au commissaire enquêteur, en mairie de Barbâtre, ou par voie dématérialisée à l'adresse suivante : enquetepubliquebarbatre@gmail.com (la taille des pièces-jointes ne pourra excéder 3 Mo ; seuls les courriels reçus pendant le temps strict de l'enquête seront pris en compte).

Les observations et propositions du public seront consultables sur le site internet de la commune de Barbâtre à l'adresse précitée. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie de Barbâtre, aux jours et heures suivants :

- lundi 22 octobre 2018 de 9 h à 12 h ;
- mardi 30 octobre 2018 de 14 h à 17 h ;
- jeudi 8 novembre 2018 de 14 h à 17 h ;
- vendredi 16 novembre 2018 de 9 h à 12 h ;
- vendredi 23 novembre 2018 de 14 h à 17 h (heure de clôture de l'enquête).

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la mairie de Barbâtre, dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Au terme de la procédure, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera mise en ligne sur le site internet de la commune : www.barbatre.fr et déposée à la mairie de Barbâtre pour y être tenue à la disposition du public pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera soumis, pour approbation, au Conseil municipal de Barbâtre ; ainsi que la modification du périmètre de protection des moulins à vents. Renseignements auprès du service urbanisme de la mairie de Barbâtre, au 02 51 39 68 58.

N°1679

La directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4, quai de Versailles - CS 93503 - 44035 Nantes cedex 1, curatrice de la succession de M. LE FLOCH Michel décédé le 28/06/2013 à Saint-Hilaire-de-Loulay (85) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0444404928/lr.